

SUITE ■ Philippe Nolland revient sur la polémique déclenchée par l'expression « autruches dandinantes »

« Je ne visais pas tous les manifestants »

Lors de la cérémonie des vœux, le maire de Pithiviers « ciblait ceux qui manipulent depuis le début de manière politicienne un dossier d'intérêt général : la maternité ».

ENTRETIEN

Stéphane Boutet

stephane.boutet@centrefrance.com

Depuis la cérémonie des vœux de la municipalité de Pithiviers, jeudi dernier, Philippe Nolland est dans l'œil du cyclone. En cause, une expression employée lorsqu'il s'est agi de parler du dossier de l'hôpital : « On me reproche de ne pas avoir manifesté (pour défendre la maternité, qui a fermé en juin dernier). Je mets en comparaison le maire de Pithiviers qui obtient des résultats sans cela et les autruches dandinantes qui se sont promenées boulevard Beauvallet sans avoir rien obtenu ». La polémique a rapidement enflé en ville comme sur les réseaux sociaux, tous ceux qui ont manifesté - environ 1.200 personnes les 19 mars et 30 avril - se sentant visés par les propos du maire.

Philippe Nolland revient sur cette partie du discours tant décriée. ■

■ **L'expression « autruches dandinantes » a choqué. En avez-vous conscience ?** Si c'était à refaire, je ne le referais pas comme ça. Je



MAIRE. « Je regrette d'y avoir été un peu fort, mais j'en ai marre », explique Philippe Nolland. PHOTO S. B.

ne visais pas tous les manifestants. Simplement les membres de l'association protestataire (À Pithiviers, l'hôpital c'est vital, ndlr), qui, depuis le début, manipulent de manière politicienne un dossier d'intérêt public. C'était encore le cas jeudi soir avant le début de la cérémonie des vœux. Cette association a écrit des contre-vérités dans le tract qu'elle a distribué. Le C3P (Centre périnatal de proximité

de Pithiviers) ne fonctionne pas sans budget. Le docteur Guillemont (président d'A Pithiviers, l'hôpital c'est vital) a d'ailleurs reconnu dans vos colonnes qu'il y avait une erreur. À force de se faire insulter et de lire ou d'entendre des contre-vérités... Je regrette d'y avoir été un peu fort, mais j'en ai marre.

■ **Vous exprimez donc des regrets...** Je regrette que des gens l'aient pris pour eux alors qu'ils

n'étaient pas visés. Je comprends leur ressenti. Mes propos ne concernaient pas du tout la population qui a manifesté, de manière sincère, pour défendre sa maternité. J'ai moi-même participé à la première manifestation, qui était digne. Lors de la deuxième, je vous rappelle que certains sont allés secouer les grilles de la maison de Madame Procureur (directrice déléguée de l'hôpital). C'est inacceptable.

■ **Pourquoi avoir fait une comparaison avec une autruche ?** Je trouvais ça pas mal. Ce n'est pas un animal courageux. Il met la tête dans le sable. Moi, non. J'assume ce que je fais. Même si je suis vilipendé, je continue de travailler pour l'hôpital. Il est d'ailleurs dommage que la phrase sur les autruches dandinantes occulte le fond de mon discours sur l'hôpital.

« Je subis une décision prise ailleurs »

Je rappelle qu'à mon arrivée en 2014, la maternité était déjà condamnée. Monsieur Poillerat, directeur de la communauté hospitalière de territoire, m'avait dit qu'elle fermerait. On a réussi à la faire durer deux ans de plus. Je subis une décision prise ailleurs, par un gouvernement socialiste (notre édition de vendredi). Quand le directeur de l'ARS (agence régionale de

santé) a confirmé la fermeture début 2016 et son remplacement par un C3P, nous sommes entrés en négociation pour renforcer les urgences, les consultations externes et financer les travaux dans les étages. Il fallait sauver ce que l'on pouvait sauver...

■ **Les élus ont très mal pris vos propos, notamment Marianne Dubois (député LR) et Jean-Pierre Sueur (sénateur PS), qui ont rédigé un communiqué commun pour dénoncer vos propos...** Jean-Pierre Sueur a été vexé de ce que j'ai dit. J'aurais dû l'extraire du lot. Même s'il a utilisé des méthodes différentes des miennes, c'est l'élu qui a le plus travaillé sur le dossier. Il attend d'ailleurs toujours une réponse de Madame Touraine (ministre de la santé) quant aux promesses qui ont été faites pour l'hôpital.

■ **Pensez-vous que votre discours a pesé sur les élections des vice-présidents du Conseil communautaire du Pithiverais, le lendemain ? Votre deuxième adjoint, Anthony Brosse, a été battu.** Peut-être un peu, mais ça n'a pas fait basculer le vote. Le sort d'Anthony était réglé d'avance.

■ **N'avez-vous par l'impression de vous être coupé d'une partie des Pithivériens avec ce discours ?** J'ai eu de sacrés soutiens ces derniers jours. J'ai pu m'en rendre compte. Il y en a aussi qui ne m'aiment pas. Je sens même parfois de la haine. Mais, comme disait Platon : « Personne n'est plus détesté que celui qui dit la vérité ». ■

« Le centre hospitalier n'est absolument pas menacé »

La polémique ne doit pas masquer l'importance du dossier du centre hospitalier. Philippe Nolland, président du conseil de surveillance, fait le point sur l'établissement, qui accuse un déficit structurel de 3 millions d'euros. « Mais l'hôpital n'est absolument pas menacé », affirme-t-il.

Commençons par le Centre périnatal de proximité de Pithiviers (C3P), né le 1^{er} octobre dernier sur les cendres de la maternité. « Cela fonctionne comme avant, sauf qu'il n'y a bien évidemment plus d'accouchements, souligne Philippe Nolland. Je remercie le CHRO (centre hospitalier d'Orléans) et

l'hôpital d'Étampes qui jouent le jeu en conseillant aux parturientes du Pithiverais de gérer tout ce qui est pré ou post-accouchement à Pithiviers. » Si on lit entre les lignes, cela ne semble pas être le cas au centre hospitalier de l'agglomération montargoise...

« Financièrement, l'ARS (Agence régionale de santé) a donné 300.000 euros pour la mise en place du C3P, un million pour le soutien à l'investissement, et 750.000 de subvention d'équilibre. Madame Bouygard (directrice de l'ARS) nous a accordé l'ensemble de la subvention annuelle, malgré la fermeture de la

maternité en juin », tient à préciser Philippe Nolland, qui ajoute : « Et ce n'est pas fini ! Il nous faut 4 millions d'euros pour commencer les travaux dans les étages. L'architecte de l'ARS doit venir dans les jours qui viennent pour déterminer les priorités et les coûts. »

Moins de passages aux urgences

Le C3P fonctionne avec un personnel de 12 ETP (équivalent temps plein). « En début d'année, on avait 28 ETP à la maternité. J'avais promis qu'il n'y aurait pas de licenciement sec. Cela a été respecté. Ce n'est pas pour autant que le personnel

m'en est reconnaissant », lance Philippe Nolland. Si certains agents avaient fait une demande préalable de mutation, d'autres sont partis le cœur gros, ne voyant pas d'avenir pour eux à Pithiviers. Tous ces départs sont pourtant, administrativement parlant, considérés comme « volontaires ».

Actuellement, la direction et le président du conseil de surveillance travaillent « sur les urgences et l'intérim ». « Même s'il y a eu une baisse d'activité en 2016 (16.000 passages contre 15.000 l'année précédente), les urgences sont primordiales. Il faut les renforcer. L'ARS nous

accompagne et le CHRO nous offre son soutien et ses compétences. Et l'intérim des médecins coûte 500.000 euros par an. C'est beaucoup trop ». La mise en place de nouvelles consultations externes est également à l'étude.

Le laboratoire est « garanti, après avoir frôlé la fermeture ». Il est désormais adossé au CHRO. La plupart des analyses sont effectuées à Pithiviers. Certaines, complexes, se font à Orléans. En médecine, les 43 lits sont occupés à 88 %. En soins de suite et réadaptation, les 30 lits le sont à 95 %. ■

Stéphane Boutet